
Adresse du juge de paix de la commune de Fronton, district de Toulouse, qui félicite la Convention de la découverte des complots des ennemis du peuple, lors de la séance du 17 germinal an II (6 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du juge de paix de la commune de Fronton, district de Toulouse, qui félicite la Convention de la découverte des complots des ennemis du peuple, lors de la séance du 17 germinal an II (6 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 229;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29153_t1_0229_0000_4

Fichier pdf généré le 01/02/2023

» fédéralisme avait ouvert sous nos pas; c'est elle qui a fait aujourd'hui pâlir sur leurs trônes tous les tyrans du monde; c'est elle enfin, qui délivrera dans peu tous les malheureux humains. Hâtons-nous donc, citoyens de lui exprimer les témoignages de notre admiration et de notre reconnaissance. S'il était quel- qu'un parmi nous qui eut pu ajouter un seul instant foi aux calomnies atroces que la mal- veillance s'est plu à répandre contre elle, qu'il s'empresse de réparer cette erreur fu- neste en concourant avec nous à la féliciter sur ses travaux immortels, et à l'inviter à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle n'ait anéanti tous ses ennemis qui sont aussi les nôtres. »

En applaudissant à cette motion, l'assemblée s'est levée toute entière pour voter des remerciements à la Convention nationale sur l'énergie salutaire qu'elle a montrée dans des circonstances périlleuses où elle a trouvé la chose publique, et pour l'assurer qu'elle adhère à tous ses décrets et nommément à celui du 14 frimaire dernier; enfin pour l'inviter à rester à son poste pendant qu'elle croira la République en péril. L'assemblée a en outre arrêté que copie du procès-verbal de ses séances sera envoyée au président de la Convention nationale, à son Comité de correspondance, à la Société populaire séante aux Jacobins de Paris, ainsi qu'à celles de Quimperlé, Quimper, Lorient, Brest, Concarneau et autres, avec prière d'accorder à celle de Pont-Aven un diplôme d'affiliation. Avant de lever la séance, le président a annoncé que ceux qui voudraient prendre part aux plaisirs de la fête, trouveraient sur la place de l'Égalité, musettes et rafraîchissements. Tous ayant témoigné le désir d'y prendre part, l'assemblée s'est levée après avoir chanté des hymnes consacrés à la liberté. Signé : Décourbes (présid.), Aumont (secrét.), Georges Fraper et Pennec (scrutateurs).

P.c.c : AUMONT (secrét.)

35

Le juge de paix de la commune de Fronton, district de Toulouse, félicite la Convention nationale de la découverte des complots des ennemis du peuple; il l'invite à rester à son poste, et à continuer d'anéantir les conspirateurs et les intriguans.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Fronton, 3 germ. II] (2).

« Législateurs,

Le plus noir des attentats avoit été tramé contre la Liberté par des hommes vils et corrompus qui s'étaient couverts du manteau du républicanisme. La Convention nationale étoit désignée pour première victime. On avoit préparé de nouveaux fers au peuple français et le coup fatal étoit prêt d'éclater. Quelle atrocité ! quelle horreur ! Législateurs, vous avez déjoué ce complot affreux; vous avez découvert les conspirateurs et la Liberté est sauvée. Grâce vous soient rendues ! Libérateurs du peuple fran-

çais ! restez toujours fermes à votre poste. Continuez de frapper de grands coups. Le bon peuple de Paris qui ne cesse de veiller sur vos précieux jours, vous secondera; que la justice et la probité soient partout à l'ordre du jour.

Guerre à mort aux tyrans. Guerre à mort aux conspirateurs, Guerre à mort aux fripons. S. et F. »

FERRAN.

36

Le chef de la brigade des sans-culottes, commandant à Cannet, à l'armée des Pyrénées-Orientales, fait part à la Convention nationale qu'il vient d'envoyer une caisse contenant l'argenterie et galons de la ci-devant église de Cannet : le contenu a été estimé 18,000 l. Il fait part aussi des bonnes dispositions ou se trouvent les deux bataillons, qui attendent avec impatience le moment de combattre les satellites des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cannet, 6 germ. II] (2).

« Guerre aux traîtres, aux lâches et aux intrigants.

Je viens de mettre à la messagerie, Citoyen président, une caisse à ton adresse, emballée d'une toile blanche, le cachet P.B., contenant l'argenterie et galons de la ci-devant église de Cannet; elle pèse brut 58 liv. et a été estimée 18 000 liv.

Salut à la République. »

GLAIGAUD.

Armée des Pyrénées-Orientales

« Convention nationale; Montagne d'où part la foudre qui écrase les tyrans et les imposteurs écoute le récit de ce qui s'est passé à Cannet le 26 ventôse l'an 2 de la République française, une et indivisible.

Le représentant Milhaud, les généraux Dugommier, Dagobert, Sauret et leurs adjudants, tous braves sans-culottes, sont venus ici passer en revue deux bataillons vraiment républicains, qui ont combattu, soit ici, soit à Toulon. Dans un discours dicté par l'enthousiasme, Milhaud a peint l'amour ardent de la patrie, la haine des tyrans, les lauriers de la victoire et la reconnaissance nationale. Les cris mille fois répétés de Vive la République ont prouvé que nos combattants étoient animés du même feu.

Il existoit dans cette commune un autel à la superstition, des vases dits sacrés, des ornements, Milhaud qui veut remplacer tous les cultes par celui de la Raison, a fait brûler au pied de l'arbre de la Liberté ces statues. Ainsi ont disparu ces objets du culte trop souvent honorés des faibles et des crédules à la place de la Divinité. Les vases sont précieux, les galons des ennemis aussi, ils doivent enrichir le trésor national. Si je suis chargé de te les envoyer, il y a deux calices, un ciboire, dans lesquels nous avons fait mainte et mainte libation, pour prou-

(1) P.V., XXXV, 24.

(2) C 298, pl. 1039, p. 10.

(1) P.V., XXXV, 25. Bⁱⁿ, 28 germ. (2^e suppl^l).

(2) C 297, pl. 1023, p. 3 et 4.